



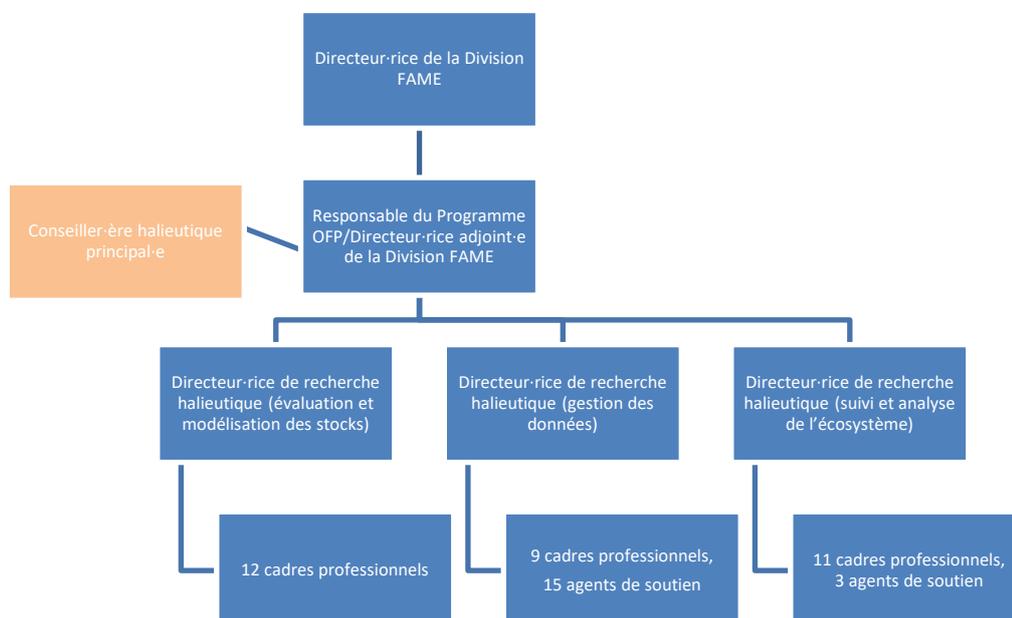
DESSCRIPTIF DE FONCTIONS

Intitulé du poste :	Conseiller·ère halieutique principal·e (Étude de faisabilité – projet thonidés FVC)
Division/Programme :	Programme pêche hauturière (OFP), Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (FAME)
Lieu d'affectation :	Nouméa
Supérieur·e hiérarchique :	Responsable du Programme OFP/Directeur·rice adjoint·e de la Division FAME
Nombre de personnes supervisées :	0, mais jusqu'à 15 consultants
Vocation du poste :	<p>La personne titulaire du poste est chargée de préparer l'étude de faisabilité visant à soutenir le projet d'adaptation au changement climatique des communautés et des économies océaniques dépendantes de la pêche thonière, soumis au Fonds vert pour le climat (FVC), pour les 14 pays participants. Elle est notamment chargée des activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• coordination de neuf études d'appui visant à soutenir la préparation de l'étude de faisabilité auprès du FVC ;• intégration des plans régionaux et nationaux de mise en œuvre dans la conception de programmes ;• élaboration de l'étude de faisabilité, notamment les profils nationaux, la description des données de référence en matière de changement climatique, les analyses de la vulnérabilité au changement climatique, les plans de mise en œuvre proposés, les analyses des options et la conception de programmes ; et• communication des éléments relatifs à la conception de programmes aux ministres et aux hauts fonctionnaires de chacun des 14 pays participants.
Date :	Août 2022

Contexte institutionnel :

La Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (FAME) comprend deux grandes unités : le Programme pêche hauturière (OFP) et le Programme pêches côtières et aquaculture (CFAP). Conformément au Plan d'activité de la Division, le Programme pêche hauturière s'est fixé pour but de faire en sorte que les pêcheries exploitant les ressources en thonidés, poissons à rostre et espèces associées de la région soient gérées dans un souci de viabilité économique et de préservation de l'environnement, sur la base des meilleures informations scientifiques disponibles. Pour ce faire, le Programme pêche hauturière apporte son appui scientifique à la gestion de la pêche de thonidés et d'espèces associées, et plus particulièrement à l'évaluation et à la modélisation des stocks, au suivi et à l'analyse des pêcheries et de l'écosystème, ainsi qu'à la gestion des données. Il travaille en étroite collaboration avec les États et Territoires membres de la CPS, ainsi qu'avec la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC), l'Agence des pêches du Forum (FFA), les Parties à l'Accord de Nauru et d'autres organismes régionaux et sous-régionaux.

Le Programme pêche hauturière est composé de trois sections : la Section évaluation et modélisation des stocks, la Section gestion des données et la Section suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème. Le Programme est appuyé par une Unité finances et administration. Son organigramme, qui met le présent poste en exergue, est présenté ci-dessous.



Domaines de résultats essentiels (Objectifs) :

Le poste de **Conseiller-ère halieutique principal-e** englobe principalement les fonctions ou domaines de résultats essentiels/objectifs suivants :

- Gestion et administration de projets (15 %)
- Conception de programmes de travail intégrés (35 %)
- Fourniture de conseils techniques (35 %)
- Communication (15 %)

Une description générale des résultats attendus dans les domaines précités est fournie ci-dessous.

Responsabilités de la personne titulaire du poste	Indicateurs de réussite
<p>1. Gestion et administration de projets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner les consultants et les agents internes de la CPS chargés de soutenir la préparation de la documentation appuyant la demande complète à soumettre au FVC. • Gérer les ressources financières globales du projet de préparation au titre du FVC. • Participer aux contributions de la CPS aux missions et aux stratégies conjointes des pays, et coordonner ces contributions, afin de négocier des accords sur les activités à introduire dans la documentation finale soumise au FVC. • Approuver tous les déplacements ainsi que les achats de biens et de services pour les préparations du projet soumis au FVC 	<ul style="list-style-type: none"> • Les plans de travail répondent aux besoins de l'étude de faisabilité auprès du FVC. • Les activités sont mises en œuvre conformément aux plans de travail et aux budgets, et les indicateurs clés sont respectés. • Les contributions à la documentation du projet soumis au FVC au sens plus large sont fournies en temps voulu. • Les rapports sont élaborés dans les délais impartis.

Responsabilités de la personne titulaire du poste	Indicateurs de réussite
<p>dans les limites autorisées et conformément aux politiques et aux procédures de la CPS.</p> <ul style="list-style-type: none"> Superviser et/ou diriger la communication de résultats aux bailleurs de fonds pour le projet soumis au FVC, avec l'aide de l'équipe de suivi-évaluation et d'apprentissage, afin de répondre aux exigences des bailleurs et de respecter les délais fixés par ces derniers. 	
<p>2 Conception de programmes de travail intégrés</p> <ul style="list-style-type: none"> Intégrer les besoins des pays membres de la CPS, le cas échéant. Superviser les négociations avec la FFA, le Bureau des parties à l'Accord de Nauru et d'autres groupes infrarégionaux concernant les activités respectives du projet soumis au FVC. Superviser les négociations avec les ministres et hauts fonctionnaires concernant les activités respectives du projet soumis au FVC. Faciliter les négociations entre les partenaires du projet en vue d'élaborer le programme de travail à soumettre au FVC. Préparer l'étude de faisabilité pour le projet sur les thonidés soumis au FVC. Nouer des relations avec d'autres clients au besoin, le cas échéant. 	<ul style="list-style-type: none"> L'étude de faisabilité est acceptée par l'entité accréditée auprès du FVC. L'étude de faisabilité est validée par les services des pêches et les autorités nationales désignées des pays participants.
<p>3 Fourniture de conseils techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> Participer à un ou plusieurs domaines techniques de la préparation du projet soumis au FVC, en fonction de ses compétences et de son expérience. Concevoir d'autres études nécessaires afin de combler les lacunes en matière de connaissances requises pour préparer l'étude de faisabilité auprès du FVC. Fournir des conseils à l'entité accréditée auprès du FVC concernant les incertitudes et lacunes techniques liées la préparation de la documentation du projet soumis au FVC. 	<ul style="list-style-type: none"> Les activités techniques utilisées lors de la préparation de l'étude de faisabilité sont examinées et validées de manière appropriée.
<p>4 Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> Superviser la diffusion des résultats des travaux préparatoires menés auprès du FVC en interne, au sein de la CPS, et en externe aux clients, à la communauté scientifique et au grand public. Participer à la contribution du projet soumis au FVC aux publications de la Division et de l'Organisation, par exemple la Lettre d'information sur les pêches, les rapports de résultats de la CPS, les rapports de la Division pour le Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) et les rapports élaborés en vertu du Plan pour le Pacifique, et coordonner ces contributions. Promouvoir le projet soumis au FVC afin de mieux faire connaître les vulnérabilités de la pêche hauturière au changement climatique. 	<ul style="list-style-type: none"> Les informations concernant le travail effectué dans le cadre du projet soumis au FVC sont diffusées sur le site Web, dans des publications scientifiques, dans les médias, grâce à des présentations et via d'autres moyens de communication adaptés. Les contributions aux publications de la Division et de l'Organisation sont fournies en temps voulu.

Remarque

Les critères ci-dessus ne sont fournis qu'à titre indicatif. Les mesures précises de résultats pour le poste feront l'objet d'une discussion entre le-la titulaire et son-sa supérieur-e hiérarchique dans le cadre du processus d'amélioration des résultats.

Cette section peut être collée directement dans les formulaires Résultats personnels et perfectionnement (Partie 1 – Résultats escomptés).

Complexité du travail :

Tâches courantes les plus complexes :

- Gérer la variété de programmes de travail des études nécessaires pour préparer l'étude de faisabilité du projet d'adaptation au changement climatique des communautés et des économies océaniques dépendantes de la pêche thonière soumis au FVC.
- Gérer une équipe chevronnée de consultants.
- Nouer des relations et collaborer avec les principales parties prenantes.
- Adhérer à la mission attachée au poste.
- Rédiger et soumettre des demandes de subventions au FVC, et gérer le volet confié à la CPS.
- Contribuer à l'exécution de la subvention de préparation du projet soumis au FVC.
- Fournir ponctuellement des conseils succincts et avisés aux membres lors des réunions nationales, infrarégionales et régionales.
- Coordonner la communication avec différents interlocuteurs : ministres, hauts fonctionnaires, dirigeants et des conseils d'administration d'entreprises du secteur.

Relations fonctionnelles :

Principaux interlocuteurs internes et externes	Type d'échanges les plus fréquents
<p>EN INTERNE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Directeur-riche de la Division FAME • Bureau du-de la Directeur-riche de la Division FAME • Programme OFP de la Division FAME • Programme CFAP de la Division FAME • Programme durabilité environnementale et changement climatique de la CPS • Division géosciences, énergie et services maritimes de la CPS • Division santé publique de la CPS • Division statistique pour le développement de la CPS • Directeur-riche de la mobilisation des ressources et de l'intégration de la CPS • Direction de la CPS 	<ul style="list-style-type: none"> – Gestion de projets et rédaction de rapports de suivi-évaluation, recherche et apprentissage – Planification et mise en œuvre des activités du programme soumis au FVC – Mise en œuvre des activités du programme soumis au FVC dans les pays <p>Échanges d'informations, explications, conseils, dialogue, renforcement de la coopération, animation, négociation, influence et persuasion, résolution de conflits, médiation, supervision, direction</p>
<p>EN EXTERNE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • FVC • Entités accréditées auprès du FVC • WCPFC • Commission interaméricaine du thon des tropiques (CITT) • FFA • Parties à l'Accord de Nauru • Forum des Îles du Pacifique • Programme régional océanique de l'environnement (PROE) • Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) • Ministres (pays membres de la CPS) • Hauts fonctionnaires (pays membres de la CPS) • Organisations non gouvernementales • Consultants techniques spécialisés • Dirigeants d'entreprises du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> – Fourniture de conseils sur les sources, le contenu et la qualité des données halieutiques et des informations connexes pertinentes pour la demande à soumettre au FVC – Diffusion d'informations – Demande de fourniture d'informations et résolution des problèmes liés à la disponibilité <p>Échanges d'informations, explications, conseils, renforcement de la coopération, dialogue, animation, négociation, influence et persuasion, résolution de conflits, médiation</p>

Niveau de délégation :

La personne titulaire du poste :

- Un budget de 2 500 000 dollars des États-Unis d'Amérique est alloué à la préparation de la documentation du projet soumis au FVC.
- Niveau autorisé d'engagement de dépenses ne requérant pas l'aval du/de la supérieur·e hiérarchique : 2 000 euros

Profil personnel :

Cette section sert à décrire les compétences requises pour que la personne titulaire exerce ses fonctions avec 100 % d'efficacité. (Cette description ne correspond pas nécessairement au profil de la personne occupant le poste.) Elle peut combiner connaissances et expérience, qualifications ou acquis équivalents, qu'il s'agisse de compétences essentielles, de qualités personnelles ou de compétences spécifiques, propres au poste considéré.

Qualifications

Très importantes :	Souhaitables :
<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme de deuxième ou troisième cycle dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, des sciences halieutiques ou dans une discipline apparentée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualifications formelles en gestion.

Connaissances/Expérience

Très importantes :	Souhaitables :
<ul style="list-style-type: none"> • Au moins quinze ans d'expérience avérée en matière de conception d'investissements à grande échelle dans le domaine des pêches et de définition de critères pour l'établissement de rapports et l'évaluation. • Compétences avérées dans le domaine de la rédaction de rapports techniques afin de réaliser des rapports et des documents techniques, notamment diverses synthèses de données halieutiques et socioéconomiques. • Solide connaissance des politiques nationales et régionales relatives aux pêches dans le Pacifique. • Excellentes capacités de communication pour traiter avec des ministres et de hauts fonctionnaires de pays membres ou non membres pratiquant la pêche thonière dans le Pacifique occidental et central. • Connaissance des concepts et méthodes utilisés pour élaborer des mesures d'adaptation et d'atténuation en vue de limiter les effets du changement climatique sur les pêcheries. • Aptitude avérée à gérer un programme technique de taille moyenne et superviser des prestataires professionnels et techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience pratique pertinente de haut niveau dans le domaine des pêcheries internationales de thonidés, de préférence dans la région du Pacifique occidental et central. • Expérience de la conception de systèmes de suivi de projets pour les pêcheries.

Compétences essentielles/qualités personnelles/compétences spécifiques

Les niveaux ci-dessous sont caractéristiques de ce que l'on peut attendre à 100 % d'efficacité :

Niveau expert	<ul style="list-style-type: none"> • Sens de l'organisation • Aptitude à la communication orale et écrite en anglais • Esprit pratique • Minutie
---------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Excellentes qualités relationnelles (en interne et en externe)
Niveau avancé	<ul style="list-style-type: none"> • Pêcheries thonières du Pacifique occidental et central • Statistiques sur les pêches et sur les ménages du Pacifique • Approche souple et volonté d'aider à accomplir diverses tâches en fonction des besoins • Filière thonière
Connaissance pratique	<ul style="list-style-type: none"> • Principaux documents et objectif de la WCPFC • Rédaction de rapports techniques • Aptitude à traiter avec professionnalisme des informations confidentielles
Connaissance élémentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes relevant des sciences halieutiques • Biologie des thonidés • Principes de la gestion de la pêche • Économie de la pêche • Pêche thonière dans les autres océans • Politiques de la CPS liées au recrutement, au genre, au harcèlement, etc.

Comportements déterminants

Tous les agents sont évalués par rapport aux **comportements déterminants** suivants dans le cadre du processus d'amélioration des résultats :

- Changement et innovation
- Aisance relationnelle
- Travail d'équipe
- Promotion de l'équité et de l'égalité
- Discernement
- Renforcement des capacités individuelles

Qualités personnelles

- Forte motivation et grand intérêt pour le travail
- Capacité à diriger et motiver
- Capacité d'adaptation au changement et d'innovation
- Capacité à communiquer avec clarté et efficacité
- Patience et capacité à rester concentré·e sur son travail
- Résilience

Modifications du descriptif de fonctions :

De temps à autre, il peut se révéler nécessaire d'envisager de modifier le descriptif de poste en raison de la nature évolutive du milieu de travail, notamment de l'évolution technologique ou statutaire. Le-La Directeur-riche des services généraux est habilité·e à apporter ces modifications le cas échéant. Le présent descriptif de fonctions pourra également être réexaminé lors de la préparation de la planification du travail, dans le cadre de l'évaluation annuelle de la performance.